

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**FINANCES - Dossier
d'assistance technique
pour l'Investissement
Territorial Intégré -
Demande de subvention -
Approbation.**

-=

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
21/03/17

Date d'affichage :
21/03/17

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 68

Nombre de Conseillers
votant : 66

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 27 MARS 2017 à 17h00

en la salle des sports de Rouvroy

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Mme Chantal ZIMMERMANN suppléant de M. Fabien BLONDEL, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

Mme Monique RYO représenté(e) par M. Xavier BERTRAND, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par M. Paul GIRONDE, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Yannick LEJEUNE représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD

Absent(e)s :

Mme Denise LEFEBVRE, M. Richard TELATYNSKI, M. Christian PIERRET, M. Michel LANGLET, M. Damien NICOLAS, Mme Françoise JACOB, M. Bernard DELAIRE, Mme Djamila MALLIARD

Secrétaire de Séance : Thomas DUDEBOUT

La convention relative à la mise en œuvre de l'investissement territorial intégré (ITI) pour la période 2014/2020, signée entre l'ex Région Picardie devenue Hauts de France et la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin devenue

Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, prévoit des financements européens au titre de l'assistance technique FEDER pour accompagner les organismes intermédiaires dans la démarche ITI :

- en amont (candidature): dans la définition de leur stratégie urbaine intégrée et la mise en place de la gouvernance ITI,
- en aval (mise en œuvre) : ingénierie nécessaire pour animer la démarche sur le territoire, accompagner les porteurs de projets et organiser la présélection des opérations.

Dans ce cadre, la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois sollicite un financement FEDER à hauteur de 60% du temps de travail dédié à la mission d'assistance administrative et financière de la démarche ITI, ainsi que des frais divers qui y sont directement liés (frais de déplacements, communication, évaluations), soit 79 800 € sur un coût total estimé à 133 000 €.

Les crédits correspondants sont prévus aux budgets des exercices en cours.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) de solliciter les subventions correspondantes auprès de la région Hauts-de-France, gestionnaire des fonds européens, et d'autoriser M. le Président à solliciter tout autre financeur potentiel ;

2°) d'autoriser M. le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités en résultant.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 66 voix pour adopte le rapport présenté.

M. Jacques HERY, M. Denis LIESSE ne prennent pas part au vote.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/17

Publication : 04/04/17

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation